



AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE
SERVICE ÉCONOMIQUE

Veille de la situation économique et financière
Du 1 au 12 avril 2019

Marchés

	Au 12/04	Var vs 29/03
EUR/CHF	1,1329	+1,5 %
USD/CHF	1,0024	+0,7 %
SMI	9.484,91	+0,1 %
Taux 10a	-0,269 %	+10 pb

Chiffres-clé (g.a.)

- Inflation (IPCH) mars : +0,7 %

ECONOMIE

Accès au marché / marchés publics : La Commission de la concurrence (COMCO) recommande l'abolition des émoluments pour mise à disposition de documents

Saisie de plusieurs plaintes, la Commission de la concurrence (COMCO) a publié une recommandation dans laquelle elle indique que la perception d'émoluments par les pouvoirs adjudicateurs pour la mise à disposition de documents d'appel d'offres dans le cadre de procédures de marchés publics locaux ou cantonaux constitue une restriction à l'accès au marché. La COMCO estime que les motifs allégués (protection du secret des affaires et des droits d'auteurs) ne suffisent pas à justifier cette restriction et recommande en conséquence de renoncer à cette pratique.

Route de la soie : visite du président de la Confédération en Chine

Le Président de la Confédération se rendra en Chine du 22 au 30 avril. Il prendra part au deuxième forum *Belt and Road Initiative* (BRI) pour la coopération internationale. Dans le cadre d'une visite d'Etat, il rencontrera le président et le premier ministre chinois. Un protocole d'entente visant à favoriser la collaboration entre la Suisse et la Chine en matière de commerce, d'investissement et de financement concernant des projets dans les pays situés sur le tracé de la BRI sera signé à cette occasion. Côté suisse, le protocole sera signé par la Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales et la Secrétaire d'Etat à l'économie.

FISCALITE

Imposition des bénéficiaires / BEPS : consultation sur les ordonnances d'application du projet fiscal 17

Le Conseil fédéral a soumis à [consultation](#), jusqu'au 17 juillet 2019, les [ordonnances](#) d'application du projet fiscal 17 rebaptisé loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Si la RFFA est acceptée lors de la votation populaire du 19 mai 2019, ces ordonnances entreront en vigueur le 1er janvier 2020, en même temps que la loi. Pour mémoire, la RFFA supprime trois régimes fiscaux cantonaux considérés

dommageables par l'OCDE et non-conformes au Code de conduite de l'UE, et leur substitue des mesures visant à maintenir l'attractivité fiscale de la Suisse dans le respect des standards internationaux.

SECTEUR FINANCIER

Le FMI souligne les enjeux pour la stabilité financière que présente le marché suisse de l'immobilier et le besoin d'une amélioration du système suisse de garantie des dépôts

Dans le cadre de l'examen de l'économie Suisse au titre de l'article 4 des statuts du FMI, les services du FMI ont publié leurs [principales conclusions](#), incluant une prise de position sur la stabilité financière. Selon les services du FMI :

- L'exposition croissante du secteur financier suisse à des formes plus risquées de prêts immobiliers appelle des mesures d'atténuation des risques ; les risques sont particulièrement prononcés dans l'immobilier résidentiel d'investissement ; compte tenu du niveau élevé d'endettement immobilier, des chocs sur les prix de l'immobilier pourraient se répercuter sur l'économie, avec des coûts significatifs en termes de stabilité financière, économiques et sociaux ; sur ce marché, les services du FMI recommandent d'étoffer la boîte à outils dont dispose le régulateur afin de faciliter l'adoption de mesures rapides et adéquatement calibrées par le régulateur ;
- Du travail demeure nécessaire pour créer un système suisse de garantie des dépôts conforme aux standards internationaux, sachant qu'une consultation est en cours sur un projet d'adaptation du système suisse (cf. veille du 15 mars).

Gestion d'actifs : UBS cherche à accroître la taille de ses activités de gestion d'actifs, par exemple par une opération de fusion/acquisition, afin de faire face à la concurrence

Selon Bloomberg, le Conseil d'administration du groupe UBS chercherait à accroître le stock d'actifs sous gestion de sa division de gestion d'actifs (781 Mds USD fin 2018) pour faire face à la concurrence et assurer la survie à long terme de cette activité du groupe. La possibilité d'une fusion/acquisition avec une entité externe de gestion d'actifs aurait été explorée ; selon la presse, l'entité DWS du groupe Deutsche Bank (662 Mds EUR d'actifs sous gestion fin 2018) ferait partie de celles avec lesquelles UBS aurait envisagé de faire fusionner sa division de gestion d'actifs.

SECTEURS NON FINANCIERS

Transport : ouverture de la consultation sur le transport sous-terrain de marchandises

Le Conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation sur le projet de loi fédérale sur le transport sous-terrain de marchandises. La consultation vise à évaluer le soutien des milieux économiques et politiques à une réglementation encadrant la construction et l'exploitation d'installations de transport souterrain de marchandises.

Le projet de loi vise notamment à fournir un cadre juridique au projet privé de Cargo Sous Terrain, qui prévoit la construction d'un système automatisé de transport souterrain de

marchandises, comprenant des tunnels de transport entre des centres logistiques et une distribution fine en zone urbaine, de Saint-Gall jusqu'à Genève.

Energie : EDF vend sa participation dans Alpiq

EDF va procéder à la vente de sa participation au capital d'Alpiq, l'une des principales entreprises énergétiques suisses. La participation d'EDF (25,04% du capital) devrait être rachetée pour moitié par deux entreprises énergétiques suisses déjà présentes au capital d'Alpiq, EOS (détenant actuellement 31,44% des parts) et Primeo Energie (13,65%), pour un montant total de 489 MCHF. La transaction est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence en Allemagne.

Energie : Plus des deux tiers de l'électricité consommée en Suisse en 2017 provient d'énergies renouvelables

Près de 68% de l'électricité consommée en Suisse en 2017 provenait des énergies renouvelables (60,5% pour l'hydraulique et 7,2% pour les autres énergies renouvelables). 15% était issu du nucléaire et 1% de déchets et d'agents énergétiques fossiles, la provenance des 16% restants n'étant pas connue.

Agroalimentaire : Emmi souhaite acquérir les deux tiers de Leeb Biomilch

Le transformateur de produits laitiers suisse Emmi a annoncé avoir conclu un accord pour le rachat de 66% des parts de l'entreprise autrichienne Leeb Biomilch, spécialisé dans la fabrication de produits à base de lait de chèvre et de brebis. L'opération devrait intervenir au cours de l'été.

Pharmacie : Novartis devrait acquérir IFM Tre

Novartis a conclu un accord avec le laboratoire américain IFM Therapeutics pour l'acquisition de sa filiale IFM Tre, spécialisée dans la fabrication de médicaments anti-inflammatoires. L'acquisition devrait intervenir au 2^e trimestre 2019, sous réserve de l'approbation des autorités de concurrence. Novartis s'acquittera d'un paiement initial de 310 MUSD et jusqu'à 1,27 Md USD de paiements d'étape.

SUIVI DES REFORMES

Commerce international: le Conseil fédéral met en consultation la suppression de l'obligation de stockage de café et une réforme du stockage obligatoire du riz

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'OMC, le texte prévoit :

- la suppression de l'obligation de constitution de réserves de café, qui mettra fin aux contributions financières des importateurs de café en Suisse pour financer le stockage ;
- l'extension de l'obligation de contribution financière au stockage du riz, qui s'applique pour l'instant aux seuls importateurs, à l'ensemble des personnes mettant pour la première fois du riz en circulation en Suisse.

L'ordonnance prévoit la suppression de l'obligation de disposer d'un permis général d'importation pour le café et le riz.